

Article 31 du Règlement

Bibliothèque du Parlement, les services des caucus et des millions de Canadiens.

Les Canadiens veulent avoir accès à des objets protégés par un droit d'auteur, mais ne veulent pas que les créateurs utilisent les droits qui leur ont été conférés dans la législation pour contrôler la critique, la recherche, l'enseignement et les discussions dans les salles de classe et les tribunes publiques.

Les Canadiens veulent également savoir qui devra payer les 30 ou 40 millions de dollars qui seront recueillis, selon les estimations faites par CANCOPY. Est-ce que ce seront les bibliothèques, les ministères provinciaux de l'éducation, les universités, le Parlement, les entreprises et d'autres organismes du pays? Et qui touchera les recettes: Torstar, Key Publishers et d'autres membres de CANCOPY, les créateurs internationaux ou les créateurs américains qui n'ont pas droit à une indemnisation analogue dans leur pays?

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, 200 agriculteurs de l'Abitibi ont manifesté le 13 novembre 1989 à Amos, en présence du président de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Denis Jutras, et de M. Gilles Bérubé, président de la section de l'UPA d'Amos. Les principales préoccupations de nos agriculteurs sont les suivantes: renforcement de l'article 11 du GATT; contingentement du yogourt et de la crème glacée; protection de la possibilité de maintenir les contingents d'importation sur les produits de base et transformés et s'assurer d'inclure les produits appelés «surtransformés». Monsieur le Président, en Abitibi, on se tient, on s'aide, et je tiens à préciser que j'appuie les revendications des agriculteurs et agricultrices de l'Abitibi-Témiscamingue.

* * *

[Traduction]

L'ACCORD DU LAC MEECH

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, alors que le premier ministre examine le prochain pas à faire avec ses homologues provinciaux en matière constitutionnelle, il devra se rappeler que le changement constitutionnel doit unifier notre pays au lieu de le diviser. Comme j'en avais constaté les lacunes, j'ai voté contre l'Accord du lac Meech.

Les Canadiens envisagent l'avenir avec inquiétude. Les premiers ministres peuvent-ils trouver l'unité lorsque le premier ministre semble refuser l'ouverture et que le besoin de consensus semble avoir disparu?

Le problème ne porte pas sur la place du Québec au Canada, c'est entendu. Rappelons-nous cependant que le Québec avait donné son accord de principe en 1965 et en 1971 pour finir par le refuser. Les femmes avaient des inquiétudes en matière d'égalité en 1981, et la Charte a été rouverte et modifiée; aucun équilibre fragile n'en a été détruit. Or, si d'autres provinces ont des inquiétudes, le premier ministre les écouterait-il et chercherait-il à établir un consensus? Peut-on laisser perdre l'occasion d'en arriver à une solution à cause d'excès de langage, d'attaques personnelles ou de manoeuvres coercitives? Il incombe au premier ministre de redéfinir le ton et l'ordre du jour, non pour faire du maquignonnage mais pour bâtir un consensus au Canada.

Les Canadiens de tout le pays s'attristent de voir que le climat est à la confrontation fédérale-provinciale, non à la réconciliation nationale. Il est temps de cultiver l'harmonie et le dialogue qui donneront à tous les Canadiens des droits égaux et la possibilité de vivre et de croître ensemble dans le respect mutuel.

* * *

LES PÊCHES

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, le Canada continue de jouer un rôle de chef de file dans la protection de l'environnement au niveau international en coparrainant une résolution des Nations Unies visant à interdire la pêche aux filets dérivants en haute mer. À cette interdiction qui entrerait en vigueur le 30 juin 1992 s'ajouterait une interruption immédiate de l'expansion de ce type de pêche dans le Pacifique Nord. Rappelons que le Canada a interdit depuis 1987 l'usage de filets dérivants dans sa zone de 200 milles, une mesure qui a été imitée plus tard par d'autres pays.

Le Canada a aussi proposé à la Commission internationale des pêches du Pacifique Nord de mettre sur pied un groupe de travail sur les technologies de remplacement et cette proposition a été adoptée. Il est essentiel d'attirer l'attention sur cette question et de prendre des mesures concrètes pour régler un problème qui menace l'écosystème du monde et le gagne-pain des pêcheurs canadiens: c'est ce que fait le Canada. Je félicite le ministre des Pêches et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de l'initiative dont ils font preuve dans ce domaine.